Liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

L'arrêté ministériel classant les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts du groupe 2 a été publié au Journal officiel.
Le ministère a retenu 4 espèces pour la Marne : renard, corbeau freux, corneille noire et pie bavarde.

La démarche numérique de demande de destruction des ESOD est accessible par ce lien :

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/2026-2027-demande-d-autorisation-de-destruction-d

Documents
Liste des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts